



Le 18 juillet 2016

L'unité veille-sommeil du Centre Hospitalier de Valenciennes agrée par la Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil

L'unité veille-sommeil du Centre Hospitalier de Valenciennes a reçu l'agrément de la société savante des maladies du sommeil (SFRMS) pour la « *qualité de son activité* ».

Cette reconnaissance par les pairs de la profession permet d'attester que le Centre du sommeil du CHV « *assure une prise en charge de l'ensemble des pathologies du sommeil et de la vigilance conformément aux critères retenus dans les conditions d'agrément* ».

Rappelons que l'unité veille-sommeil du CHV traite tout type de pathologie liée au sommeil ou à la vigilance : apnée du sommeil, troubles de vigilance, narcolepsie, hypersomnie, insomnie, parasomnie, somnambulisme, troubles du comportement du sommeil paradoxal, troubles du sommeil de l'enfant

L'unité est également la seule dans les Hauts-de-France à proposer un programme d'éducation thérapeutique hospitalier sur l'apnée du sommeil.

L'agrément de la SFRMS reconnaît l'unité veille-sommeil du CHV comme un véritable laboratoire des maladies du sommeil. Elle rejoint ainsi un cercle très fermé puisqu'il n'y a que quatre autres centres agréés dans la grande région.

L'unité veille-sommeil du CHV en chiffres (2015) :

Date de création : 2005

Consultations/an : 840

Enregistrements nocturnes adulte/an : 660

Enregistrements enfant/an : 30

Délégation à la communication – Bâtiment Désandrouin – Avenue Désandrouin – 59322 Valenciennes Cedex.

03.27.14.50.83 – Email : delbarre-t@ch-valenciennes.fr